

La déclaration de politique générale est la feuille de route qui guidera l'action de la majorité issue des dernières élections. Elle s'articule autour de 12 thèmes qui rythment la vie communale et elle constitue une ligne de force qui doit évoluer en fonction du contexte, des besoins exprimés mais aussi au regard des moyens disponibles. Notre ambition se base sur une volonté concrète de répondre aux besoins du citoyen selon des priorités qui nous semblent constituer les véritables enjeux de demain.

1 – Garantir la Sécurité

La sécurité est un droit fondamental auquel chacun de nous peut prétendre et une des missions premières d'une commune, c'est de garantir la sécurité de ses citoyens.

Beaucoup de secteurs sont conditionnés par celle-ci, notamment le commerce, le tourisme, le développement culturel du centre-ville et tout simplement le bien-être de chacun.

L'insécurité résulte bien souvent d'une série de facteurs qu'il faut identifier et combattre. Les moyens modernes comme les caméras de surveillances, utilisés à bon escient, peuvent constituer une aide efficace !

Mais avant toute chose, il est indispensable de redéfinir la relation entre l'agent de quartier et son territoire. La population doit en être informée et connaître le nom de son agent de quartier, pouvoir aisément l'identifier mais aussi facilement le joindre !

Le lien entre la police et le citoyen doit être recréé, renforcé, pourquoi pas en organisant régulièrement des réunions entre l'agent de quartier et la population ?

Une bonne information est un élément indissociable de la sécurité : le site web existant doit être redynamisé et mis à jour régulièrement. Il faut également penser à ceux qui ne sont pas connectés : la page « Ma Commune m'Informe » constitue un relais efficace s'il est bien utilisé !

La sécurité c'est aussi sur la route qu'elle se traduit. Elle est ainsi primordiale aux abords des écoles par exemple. Les enfants doivent pouvoir aller à l'école ou rentrer chez eux en toute sécurité, à l'aide de passages pour piétons bien signalés et d'un encadrement sûr.

Le respect des limitations de vitesse doit être garanti, non seulement à proximité des écoles, mais particulièrement dans les endroits connus pour leur dangerosité. Pour cela, le placement abusif de dispositifs coûteux, parfois inadaptés et même générateurs de nuisance, n'est pas toujours un succès. Une utilisation des contrôles de vitesse avec une campagne d'information des usagers de la route ou le placement de boîtes radars fixes aux endroits appropriés, en avertissant les usagers, permettrait de conscientiser les automobilistes de manière bien plus efficace.

Enfin, lorsqu'il y a un constat d'incivilité, de dégradations d'immeubles ou de bâtiments, nous souhaitons que, conformément à l'article 215 du règlement général de police, l'amende administrative soit le plus souvent possible remplacée par une prestation citoyenne. Cela permettrait au contrevenant d'effectuer une prestation d'intérêt général au sein de la commune au profit de la collectivité et d'ainsi le sensibiliser, le conscientiser davantage à la protection de l'environnement, la préservation de la nature ou encore au respect du bien d'autrui.

2 – Reconstruire le lien avec le citoyen

Une commune appartient en premier lieu à ses concitoyens, ils paient des impôts pour garantir son fonctionnement. En échange, les pouvoirs publics doivent organiser les services à la population au rythme des besoins des administrés. Seule une écoute permanente permettra de rétablir une relation de confiance autour d'objectifs communs.

La majorité propose dès lors d'instituer une consultation régulière du citoyen sur base d'un calendrier annuel et non plus au terme des 6 ans juste à l'occasion des élections.

Concrètement, si le citoyen nous donne sa confiance, nous organiserons chaque année une rencontre entre le Collège communal et les habitants de chaque village (et évidemment Chimay) pour établir une liste de réalisations concrètes à mener.

Des priorités seront établies et les budgets y afférents seront prévus. L'année suivante et lors de chaque réunion annuelle, une évaluation sera faite sur l'état d'avancement des projets initialement prévus. Cette implication régulière du citoyen permettra à la fois aux autorités d'être en prise directe avec les besoins des citoyens et à ceux-ci de prendre conscience de la difficulté qu'implique parfois la gestion des dossiers communaux. Cette méthode participative permettra d'avoir une approche plus cohérente des objectifs à atteindre pour chaque village.

L'intégration des citoyens dans la prise de décision et dans l'élaboration du calendrier de leur mise en oeuvre est une priorité pour la majorité et reflète le caractère ouvert et évolutif de ses ambitions en fonction des besoins de terrain. Mais l'implication des citoyens c'est aussi la prise en compte des intérêts de toutes les générations. Nous sommes ainsi favorables à la création d'un conseil consultatif des aînés et à la mise en place d'un conseil de la jeunesse dont la mission serait financée et envisagée au sens large. Il nous semble également opportun de créer un conseil consultatif de la personne handicapée afin d'avoir une approche transversale des problèmes rencontrés par les personnes fragilisées par le handicap ou la maladie.

L'implication des citoyens dans la vie de leur commune passe également par une bonne information et par une administration à leur écoute.

Il est en effet essentiel d'offrir à la population des services efficaces et de qualité.

Pour cela, il est indispensable d'avoir un personnel dynamique, motivé et ayant une bonne formation.

Pour pouvoir offrir des services de qualité, chaque membre du personnel doit se sentir bien et s'épanouir dans sa fonction. Il faut dès lors tenir compte autant que possible des attentes et des demandes de chacun. Des rencontres régulières avec le personnel doivent être organisées afin de pouvoir améliorer le bien-être au travail.

Une bonne information de la population est également chose essentielle aux yeux de CLE !

Il est important de diffuser des informations claires et objectives concernant la vie politique, sociale, culturelle et sportive de notre ville par le biais d'Infor Chimay et de Ma Commune m'informe.

Le site internet de la Ville doit par ailleurs être modernisé et continuellement à jour.

3 – Favoriser une croissance économique et sociale pour tous

Le potentiel est bien présent dans notre entité pour oser cet objectif ambitieux et essentiel pour l'épanouissement du plus grand nombre de nos habitants. Toute initiative à laquelle les pouvoirs publics sont associés de près ou de loin devrait être analysée en fonction de ce qu'elle apporte au développement de notre économie et des emplois qui en découlent.

Nos commerces de proximité, appréciés pour la qualité de l'accueil, la qualité des produits proposés et pour les conseils prodigués, jouent un rôle primordial dans le dynamisme et la vitalité de notre entité. En plus d'être des lieux de vie, ils sont porteurs d'emploi local.

Un tissu commercial attractif et diversifié est une composante importante de l'offre de services que nous proposons à nos résidents et par ce fait conditionne l'attractivité de notre commune.

Aujourd'hui, nous dressons un constat interpellant (une réalité s'impose) nos commerces disparaissent au profit de logements, de bureaux, de surfaces vides.

Ce processus doit être stoppé, le soutien et l'aide au développement des commerçants est une priorité.

La redynamisation du commerce dépendra d'une approche globale du problème. Tous les leviers possibles doivent être actionnés pour maintenir et favoriser l'implantation de commerces notamment en matière de mobilité, d'environnement, de rénovation urbaine, de fiscalité et de sécurité.

Dans cette perspective, une série de mesures doivent être envisagées :

- * Une information adéquate (travaux, festivités, parking fermé, ...) et faite en temps opportun permettant aux commerçants et artisans de pouvoir organiser leur travail de manière optimale.

- * Une réflexion quant à la manière de minimiser l'impact de la fermeture d'une rue ou d'un parking en cas de travaux, festivités, ou autre... pour aboutir à une organisation favorable à tous.

- * L'instauration de synergies entre les différents acteurs locaux qu'ils soient publics ou privés, l'administration, les commerçants et artisans.

- * La mise en place d'une concertation réelle quant à l'organisation de différents événements tendant à promouvoir « Chimay ». En effet, des événements concertés et variés ciblant un plus grand public (panel plus diversifié) répondraient à la demande de différents types de commerce et leur seraient sans nul doute bénéfiques.

- * Développement d'une plate-forme Internet « Coursenville » (par exemple) pour répondre aux nouvelles tendances de consommation : manger sain, favoriser l'économie locale, gagner du temps et de l'argent.... Site exposant les commerçants et artisans de l'entité dans leur environnement de travail. Site proposant une vente en ligne pour les commerçants adhérents.

- * Création de « pop-up stores » magasins éphémères ou rachat par la ville de surfaces libres pour favoriser l'installation de commerces de qualité, pour aider les jeunes candidats commerçants ou artisans.

Le volet agricole de notre économie est également important dans notre région au caractère rural fort marqué. Même si les compétences en la matière relèvent essentiellement des niveaux de pouvoir régional et européen, la commune a un rôle à jouer dans un grand nombre de situations qui peuvent faciliter la vie des agriculteurs.

Une consultation des personnes averties en ce domaine afin d'être attentif à leurs besoins et attentes doit être mise en place ainsi qu'une concertation permettant de faire un bilan des problèmes qui se posent notamment en ce qui concerne les chemins et ruisseaux, la signalisation, les pompes à eaux,...

Enfin, notre volonté est de favoriser toute initiative relative aux circuits courts.

4 – Aide sociale, 3^e âge

Alors que Chimay est souvent présentée comme une ville où il fait bon vivre, les indicateurs socio-économiques montrent que la réalité que vivent les citoyens au quotidien n'est pas nécessairement facile. Il est primordial de consacrer une attention particulière à la cohésion sociale et de veiller à ce que personne ne reste au bord du chemin.

Des défis majeurs sont ainsi à relever et nous envisageons plusieurs solutions pour chacun d'eux

1. Le premier défi est d'éviter l'accroissement de la paupérisation de notre entité

En effet, notre Ville ne doit pas évoluer vers une fragmentation de sa société.

Nous veillerons à informer la population quant au bénéfice de l'intervention majorée et le statut de patient protégé qui en découle, par des permanences sociales spécifiques, en collaboration avec les mutualités.

Nous proposons d'alléger partiellement la taxe déchets (par la distribution de sacs supplémentaires ou autre formule) pour les personnes bénéficiant de cette intervention majorée.

-Nous proposons également d'investir dans la formation, en développant des synergies et partenariats avec les organismes de formation et d'insertion socio-professionnelle en vue d'offrir des perspectives d'emplois durables pour les personnes engagées par le CPAS sous l'art.60 ou 61, afin d'éviter un retour vers la case chômage après une année de contrat précaire.

2. Le second défi est d'anticiper le vieillissement démographique de la population

En effet, les personnes âgées méritent tout notre respect et doivent pouvoir vivre en toute dignité !

Pour cela, nous proposons notamment de lutter contre l'isolement des personnes âgées en retissant du lien social et en améliorant la mobilité des seniors ; une des solutions que nous préconisons est de faciliter l'accès à la culture en délivrant des cartes « senior » de réduction.

Il est nécessaire également d'impliquer nos seniors dans le volontariat. Ceux-ci peuvent s'investir, s'ils le souhaitent, dans l'accueil de la petite enfance ou des projets

intergénérationnels ; il s'agit d'une demande régulièrement formulée par des personnes récemment retraitées

Nous proposons aussi de créer un conseil consultatif des aînés : il s'agit de réunir les aînés à intervalles réguliers afin qu'ils puissent formuler des propositions de décisions directement auprès des élus en vue d'améliorer leur bien-être.

L'offre d'hébergement pour personnes âgées s'annonce problématique pour les prochaines années. En un mot, nous allons manquer de places. Là aussi, il est nécessaire de soutenir et développer l'offre d'hébergement et d'encadrement ainsi que le maintien à domicile des personnes âgées lorsque cela est envisageable bien évidemment.

3. le troisième défi est d'agir pour une commune plus inclusive

Afin de permettre à de nombreux citoyens à mobilité réduite temporaire ou permanente de participer à la vie active de l'entité, nous proposons d'améliorer l'accès et la mobilité des personnes fragilisées par le handicap ou la mobilité réduite et d'instituer un conseil consultatif des personnes à mobilité réduite afin de permettre l'implication de celles-ci dans les processus décisionnels pour que leurs intérêts soient mieux pris en compte.

4. Soutenir les associations œuvrant pour les personnes défavorisées :

La solidarité entre les citoyens est cruciale afin de lutter contre les inégalités sociales. Bon nombre de citoyens sont engagés au sein d'associations afin d'aider les personnes les plus défavorisées, à Chimay ou ailleurs. La majorité souhaite soutenir ces associations qui réalisent un travail remarquable.

5 – Santé, hôpital

La prévention et la promotion de la santé doivent constituer le fil conducteur et un des enjeux principaux de notre politique communale. Il est impératif de tenir compte de tous les déterminants qui agissent sur la santé lors de l'adoption de décisions publiques (en matière de logement, d'emploi, d'éducation, de culture, de mobilité, d'environnement,...).

Il est important de réunir les partenaires santé, tous les acteurs locaux, les écoles, les sociétés de logement, etc. pour définir ensemble des objectifs concrets à atteindre et mettre en place les actions de prévention et de promotion de la santé.

Notre institution hospitalière – le Centre de Santé des Fagnes (CSF)- couvre le Sud de l'Entre Sambre et Meuse. Seul hôpital public de proximité dans un rayon de 50 km, sa petite taille, son isolement géographique et ses équipes médicales forcément réduites pour assumer les permanences sont autant de paramètres qui pénalisent les efforts consentis pour offrir à la population des soins hospitaliers de qualité, accessibles et abordables. De nouveaux enjeux et de nouvelles collaborations seront inéluctables suite à la réforme du paysage hospitalier et à la mise en réseau annoncée des hôpitaux. Il est cependant primordial que notre région conserve ce service de proximité avec ses spécificités et que les perspectives de collaborations s'inscrivent réellement dans un processus de renforcement de l'offre de soins de qualité dans la région.

6 – Sports et loisirs

Le sport est évidemment un atout santé indéniable, mais c'est aussi un vecteur social et une formidable école de la vie qui instigue le goût de l'effort et du dépassement de soi.

Les pouvoirs publics se doivent dès lors d'encourager toute initiative qui permet d'encadrer l'exercice d'une activité sportive que ce soit par le biais d'incitants financier ou par la mise à disposition d'infrastructures adéquates. Quelle que soit la pratique, qu'il s'agisse des archers, des clubs de foot, de cyclisme ou de course à pieds le sport doit pouvoir s'exercer dans de bonnes conditions.

Les infrastructures sportives jouent évidemment un rôle essentiel à cet égard.

Notre projet pour la plaine du Châlon est celui d'une piscine adaptée aux besoins de nos écoles, de nos sportifs et offrant un espace de loisirs adéquat.

La mise en œuvre de la rénovation du Stade est elle aussi une priorité.

7 – Jeunesse et culture

La jeunesse est l'avenir de la société ! Les jeunes d'aujourd'hui sont ceux qui seront amenés à prendre des responsabilités dans un futur proche. Pour nous, il est donc primordial de les entendre, de porter leur voix et de les associer lors de l'adoption de décisions publiques, mais aussi de les soutenir en les aidant à s'émanciper et à développer leurs projets – que ceux-ci constituent des projets personnels sur le plan professionnel ou sportif, par exemple, ou qu'il s'agisse de projets tournés vers la société, permettant par exemple d'animer les villages lors des traditionnelles ducasses ou d'aider les personnes les plus démunies.

Afin de mieux prendre en compte les intérêts de la jeunesse chimacienne mais aussi pour qu'elle puisse s'épanouir et concrétiser des projets ambitieux qui seront par ailleurs profitables à l'ensemble de la population, la majorité propose d'instituer un conseil de la jeunesse et de lui allouer un budget; concrètement, ce conseil réunira des représentants afin de débattre sur des thématiques qui les concernent directement et de formuler des propositions à destination des autorités publiques. D'une manière générale, les comités consultatifs – qui ont déjà prouvé leur efficacité dans plusieurs communes wallonnes – permettront de mieux entendre la voix de certains segments de la population et d'adopter des décisions prenant en compte la réalité du terrain, allant dans le sens souhaité par les citoyens.

Les représentants au sein du Conseil de la jeunesse pourront être le relais entre l'autorité publique et la jeunesse afin de bénéficier de l'appui logistique, juridique de l'autorité communale.

Par ailleurs, notre culture, celle de notre terroir, doit être mise à l'honneur : Chimay est le berceau de nombreux artistes qu'il faut mettre en lumière tout comme notre patrimoine gastronomique ou folklorique.

La culture, c'est l'affaire de tous : les activités culturelles organisées par les associations doivent être favorisées et les manifestations artistiques doivent être soutenues.

La plupart de ces manifestations se déroulent au centre ville. Certaines personnes n'y ont malheureusement pas accès. CLE souhaite que les villages puissent accueillir, durant les mois d'été notamment, une manifestation culturelle qui permette de les égayer et de les mettre en valeur.

Les ducasses sont l'occasion pour tous les habitants d'un village de se retrouver dans une ambiance festive : il faut les encourager et les soutenir !

La nouvelle bibliothèque de la rue de la Soque devra ouvrir la voie à une véritable maison de la culture, véritable foyer d'une dynamique culturelle envisagée globalement, en Centre Ville mais aussi dans les villages.

Le Centre Sudhaina doit poursuivre une politique de programmation innovante et éclectique, mais il nous semble impératif de moderniser ses installations afin qu'elles soient en phase avec les événements qu'elle est susceptible d'accueillir.

8 – Tourisme et patrimoine

Nos villages et notre ville recèlent des bâtiments, des monuments, des sites et autres qui méritent toute notre attention. Notre devoir est de les protéger, de les préserver et de les mettre en valeur.

Certains se dégradent ou sont victimes d'incivilités : il faut intervenir rapidement pour les sauvegarder. Pour ceux qui peuvent faire l'objet de subvention, les dossiers de demande doivent être constitués au plus vite.

Nos églises, bâtiments séculaires, ne sont pas seulement des lieux de cultes : elles ils sont aussi le cœur de chaque village (et constituent la mémoire et l'identité de ceux-ci) et méritent d'être restaurés !

Nos forêts font également partie de notre patrimoine constitué au fil des siècles : elles doivent être entretenues et exploitées en bon père de famille afin que nos descendants puissent également en profiter. Outre le fait qu'elles garantissent un revenu annuel non négligeable pour la commune, elles constituent un merveilleux habitat pour la faune et la flore locales et permettent de bien belles promenades.

La protection et la rénovation de notre patrimoine est précieuse aux yeux des chimaciens mais elle revêt également une importance évidente pour le tourisme.

Notre cité princière offre de nombreux atouts, le château, le centre historique, la Grand Place, ... A nous de les valoriser et de recréer une attractivité touristique diversifiée, commerciale et culturelle, de recréer un accueil convivial à Chimay.

De nombreux opérateurs sont présents à Chimay (Maison du Tourisme, Syndicat d'Initiative, Chimay Promotion, Chimay commerce, Jurade princière, la Ville de Chimay...), tous ont le mérite de jouer un rôle important et de mettre en avant l'image de notre entité chimacienne. Cependant une concertation et une mise en commun des efforts réalisés par chacun devraient mener à une meilleure cohérence pour l'attractivité du centre ville mais aussi pour les villages dans la perspective du développement d'un tourisme rural.

9 – Enfance – enseignement

L'enseignement fondamental communal de la Ville de CHIMAY avec ses 14 implantations et ses 3 groupes scolaires, est un enseignement de qualité qui défend le principe d'une école centre d'apprentissage et de culture, une école accessible à tous, respectueuse des différences.

Une école fondamentale dans le village, c'est la vie du village et la majorité souhaite maintenir les implantations existantes et continuer un programme de rénovation permanente.

La majorité veut également apporter son soutien à l'adaptation des enfants aux nouvelles technologies et souhaite encourager une introduction maximale des cours de langue dans l'enseignement fondamental pour toutes les implantations.

Les projets qui sensibiliseront les enfants à l'alimentation saine, au tri des déchets, à la mobilité, ... seront également soutenus.

L'école de promotion sociale ne doit pas être oubliée. Elle permet aux adultes ou étudiants de plus de 16 ans (15 ans dans certains cas), de suivre des formations, reconnues par la Communauté Française, et sanctionnées soit par une attestation de réussite à l'examen, ou d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur ou supérieur. En cas de forte demande, l'organisation de formations supplémentaires doit pouvoir être envisagé.

Dans notre société, où la flexibilité devient une norme et où les parents doivent jongler pour concilier vie professionnelle et vie familiale, l'accueil de l'enfant joue un rôle primordial.

L'effort réalisé autour de la petite enfance en créant de nouvelles places d'accueil a abouti à de belles réalisations telles que le projet de la Fondation La Wartoise sur le terrain communal de Baileux ou encore l'extension de la crèche du CSF. Nous devons également nous pencher sur la problématique de l'accueil des enfants âgés de 3 à 12 ans durant leur temps libre. Véritable enjeu de société, il s'agit de garantir aux parents un accueil de qualité pour leurs enfants. Accueil qui assure bien-être et épanouissement hors du temps scolaire ou familial, accueil qui permette à l'enfant de vivre dans le monde de demain.

10 – Aménagement du territoire / travaux / Logement

Les travaux constituent un département important au sein de l'administration communale.

Le service travaux requiert une **organisation** pratique qui doit permettre d'atteindre deux types d'objectifs.

Aménagement du territoire

Tout d'abord les objectifs qui sont liés à **la gestion courante** des infrastructures communales.

Les services communaux doivent garantir la propreté des espaces publics en centre ville mais aussi dans les villages. Le nettoyage des avaloirs et des fossés, le fauchage des accotements, la vérification de la signalisation, la gestion des cimetières et le fleurissement des villages sont autant de tâches qui requièrent une présence permanente de représentants du service travaux dans chaque village.

Viennent ensuite les objectifs qui concernent **des travaux plus spécifiques**, qu'il s'agisse de maçonnerie pour rénover des éléments du patrimoine, de ferronnerie ou encore de travaux de toiture. Nous avons des ouvriers qui sont aptes à réaliser de belles choses, notamment au profit de la rénovation de notre petit patrimoine. Il faut exploiter au mieux leurs compétences et encourager la formation.

L'entretien du réseau routier doit également être amélioré et les enveloppes versées par la Région wallonne doivent être judicieusement utilisées.

En matière de logement, il est important de veiller au bon entretien des **logements communaux** et d'une manière générale de lutter contre le phénomène d'insalubrité des logements qui va de pair avec la marginalisation et l'insécurité.

La **gestion de l'habitat précaire** dans les campings est également une problématique qui doit retenir toute notre attention.

11 – Ecologie / Bien-être animal

La protection de notre environnement est primordiale puisqu'elle garantit le bien-être et la qualité de vie des citoyens aujourd'hui mais aussi des générations futures. Elle est par ailleurs étroitement associée à d'autres enjeux importants comme l'aménagement du territoire, la mobilité, l'économie, l'énergie, le logement ou encore la santé. Alors que les niveaux de pouvoir international, européen, national et régional contribuent à adopter des décisions en matière climatique et environnementale, le niveau de pouvoir communal doit aussi prendre ses responsabilités en la matière. Il est crucial que la ville de Chimay collabore davantage avec d'autres niveaux de pouvoir pour mettre en œuvre des politiques ambitieuses visant à améliorer la qualité de l'environnement mais aussi qu'elle adopte elle-même un certain nombre de mesures de protection, de promotion ou de subventionnement d'actions de conservation, de gestion et de restauration de la biodiversité, notamment.

La majorité souhaite questionner chacune des décisions publiques (quel qu'en soit le domaine) en voie d'adoption par la commune au regard de son impact environnemental et renforcer et soutenir le plan communal de développement de la nature (PCDN). Elle entend également promouvoir davantage les déplacements alternatifs et la mobilité douce.

12 – Finances

L'état des finances communales conditionne évidemment toutes les actions qui peuvent être menées dans les différents secteurs. Il est donc **essentiel d'être vigilants dans la manière d'engager l'argent de la collectivité.**

L'avenir impose la prudence pour assurer les missions premières de la ville : les répercussions des orientations à prendre dans un avenir immédiat affecteront à la fois nos institutions, notre patrimoine, nos associations et l'ensemble des citoyens.

Concernant la zone d'incendie, les évolutions sur le plan de l'organisation du personnel de secours vont rapidement entraîner une réévaluation des contributions financières des communes et Chimay devra là aussi mettre la main au portefeuille.

Enfin, l'état préoccupant de nos routes demandera un effort particulier en matière d'entretien et de rénovation...

Par ailleurs, il est primordial de **maximaliser les subventions** dans le cadre du financement des projets (par exemple Le Plan Communal de Développement Rural et les Fonds européens nous ont permis d'engranger plusieurs millions d'euros entre 2006 et 2012)...